

REGLEMENT INTERIEUR ACTIVITES REGULIERES

« Ce règlement est conçu pour assurer le bon déroulement des activités et le plaisir de chacun.
Merci à tous de le respecter afin que ces moments de loisirs restent un plaisir partagé. »

Règles de fonctionnement

Aucun remboursement ne sera accepté, sauf pour raison médical (justificatif à fournir), le remboursement sera proratisé, en fonction du nombre de séances déjà réalisées.

L'adhésion à la MPT n'est pas remboursable

En cas d'inscription en cours d'année, la participation financière sera ajustée au prorata du trimestre en cours.

Après une première séance de confirmation, il est demandé de régler la cotisation de l'activité.

La MPT se réserve le droit d'annuler une activité n'ayant pas le nombre minimum de personnes inscrites.

Règle de savoir-vivre et de respects

Chaque participant est invité à faire preuve de bienveillance, d'écoute et de respect envers les autres participants et intervenants, afin que chacun puisse profiter pleinement de l'activité. Il ne faut pas oublier que certains sont bénévoles, ils offrent de leur temps et de leur personne, sans contrepartie financière.

La ponctualité est demandée afin de ne pas perturber le déroulement des activités et de garantir le confort de tous.

Pendant les séances en autonomie, veillons à maintenir un climat chaleureux et respectueux, propice au plaisir et au partage.

L'usage du téléphone doit rester discret pour préserver la concentration et la convivialité du groupe.

Merci de respecter le matériel et les espaces mis à disposition, afin que tous puissent en bénéficier dans les meilleures conditions.

1. En cas de comportement irrespectueux de l'adhérent ou de son responsable légal (pour les adhérents mineurs), envers les autres adhérents et/ou le personnel encadrant, les sanctions suivantes s'appliqueront :

1er avertissement : courrier adressé

2ème avertissement : convocation

3ème avertissement : courrier adressé et exclusion (temporaire ou définitive), sans remboursement.



REGLEMENT INTERIEUR ACTIVITES REGULIERES

Je soussigné(e) M. ou Mme _____, (responsable légal de
_____) atteste avoir pris
connaissance du règlement intérieur, valable du 1/09/25 au 31/08/26, des activités régulières et en accepte
les conditions. Fait à _____ le _____

Signature